



**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<p><b>Nombre de Conseillers En exercice : 18 Présents : 12 Votants : 16</b></p> <hr/> <p align="center"><b><u>OBJET :</u></b></p> <p><b>VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 – COMMUNE – BUDGET GENERAL</b></p>
---

L'an Deux Mille Vingt Deux, le Jeudi 31 mars  
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H  
A la Salle Polyvalente, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire  
Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2022

**PRÉSENTS** : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., M GAULTIER J-L, Mme PETITEAU M-E, M AMOSSÉ M., Mme BARON A., M BOUCHEREAU F., M CARETTE C., Mme FONTENEAU C., Mme HERBRETEAU M-A, Mme JOLIVET C., Mme PASQUEREAU C.,

**EXCUSÉS** : M BAUDRY M., Mme CLÉRO V., M DUGUÉ V., Mme LAMBERT B., M SOURISSEAU B.

**POUVOIRS** : M BAUDRY M. a donné pouvoir à M CAILLER R.  
Mme CLÉRO V. a donné pouvoir à M EVIN P.  
M DUGUÉ V. a donné pouvoir à Mme BARON A.  
M SOURISSEAU B. a donné pouvoir à M BOUCHEREAU

**SECRETAIRE** : Mme FONTENEAU C.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M Roger CAILLER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par M Pascal EVIN, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLES	INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
<b>COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL</b>						
Résultats reportés		279 395.09		49 182.07		328 577.16
Opérations l'exercice	221 122.50	326 207.07	916 004.50	1 074 722.91	1 137 127.00	1 400 929.98
<b>TOTAUX</b>	<b>221 122.50</b>	<b>605 602.16</b>	<b>916 004.50</b>	<b>1 123 904.98</b>	<b>1 137 127.00</b>	<b>1 729 507.14</b>
Résultats de clôture (1) Restes à réaliser (2)	193 359.67	384 479.66		207 900.48	193 359.67	592 380.14
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>193 359.67</b>	<b>384 479.66</b>		<b>207 900.48</b>	<b>193 359.67</b>	<b>592 380.14</b>
RESULTATS DEFINITIFS AVEC RESTES REALISER		<b>191 119.99</b>		<b>207 900.48</b>		<b>399 020.47</b>

Le Conseil Municipal,

**à l'unanimité, et sans la présence du Maire au vote**, constate pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indicatifs du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes :

Il reconnaît la sincérité des restes à réaliser ci-joint à la présente délibération.

Il arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

ACCUSE DE RECEPTION  
PREFECTURE VIA FAST

Le - 5 AVR. 2022

**Certifié exécutoire par le Maire  
Publié ou notifié le :**

Pour extrait conforme au Registre  
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,

05 AVR. 2022



**LE MAIRE,  
Pascal EVIN**

